DLP 26-12-80110382

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

N° 183 23 décembre 1980

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE des STATIONS d'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDÈCHE, DROME, ISÈRE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3
Tél. (78) 62.20.30

ABONNEMENT ANNUEL: 70 F

C.C.P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

CLIMATOLOGIE

L'AUTOMNE 1980 : (septembre, octobre, novembre)

Caractères généraux à Lyon-Bron (météorologie Nationale) et comparaison avec l'année précédente et l'ensemble de la période d'observations de cette station.

	1980	1979	Période 1922 - 1979 moyennes	Extrêmes
Température moyenne	11° 52	12°26	11°83	14°08 en 1949 et 9°51 en 1922
Hauteur d'eau en mm	294mm6	243mmO	243 mm 1	73mm5 en 1978 et 530mm6 en 1935
Nb de jours de précipitations	35	42	38	22 en 1948 et 59 en 1974
Insolation en heures	464	407	403 (1925 - 79)	520 en 1954 et 272 en 1944

En résumé, automne un peu frais, avec des pluies un peu moins fréquentes que la moyenne mais généralement assez fortes et une bonne insolation.

TEMPERATURES : un peu déficitaires dans l'ensemble, elles sont caractérisées par une décroissance saisonnière plus rapide que la normale, les écarts mensuels à la moyenne sont en effet de : + 0°7 en septembre, - 0°5 en octobre, - 1°3 en novembre. Seul phénomène remarquable, le refroidissement intense du 2 au 6 novembre, comparable à celui de fin octobre début novembre 1941.

PRECIPITATIONS : C'est le mois où elles se sont montrées les plus rares qu'elles ont été les plus abondantes : septembre avec seulement 8 jours mais 88 mm 0 en 36 heures du 20 au 22. L'excédent total de ce mois n'a rien d'exceptionnel ; celui d'octobre, plus faible n'étant pas non plus compensé par le faible déficit de novembre.

INSOLATION : C'est l'élément le plus anormal de cette saison, avec un total un peu plus proche du record de forte insolation que de la moyenne.
La plus grande partie de cet excédent est dû à septembre (+ 37 h 5), les excédents des autres mois étant plus modestes.
Cette forte insolation s'est localisée en 3 périodes de beau temps de durées toutefois décroissantes : du 1er au 28 septembre, du 20 au 30 octobre et du 19 au 25 novembre. Ces 45 jours (la moitié de la saison) totalisent 77 % de l'insolation totale des 3 mois.

ARBRES ET ARBUSTES D'ORNEMENT

Soins à apporter lors de l'élagage des arbres :

- Faire des coupes nettes, au ras du tronc ou de la branche, parallèlement à l'amenée de sève.
- Eviter de laisser des moignons qui constituent des foyers de pourriture.
- Badigeonner les plaies de taille et les plaies chancreuses (après les avoir retaillées et mises à vif) d'un enduit spécial (Kankertox 3, Quinolate 400 ou Santar).
- Ne pas oublier, entre chaque arbre, de désinfecter le matériel (instruments de taille, griffes servant à grimper aux arbres) avec de l'alcool à brûler ou du formol du commerce.

Galeries creusées sous l'écorce et dans le bois :

Ces galeries, creusées par les larves ou les adultes de plusieurs insectes (saperde, sésie, cossus, scolyte, xylebore), s'observent souvent sur des arbres en mauvaises conditions physiologiques. Les arbres fortement attaqués constituent des réservoirs de parasites et doivent être arrachés et brûlés afin d'éviter la contamination d'arbres voisins sains.

GRANDES CULTURES

GROSSE ALTISE DU COLZA :

L'activité des adultes étant pratiquement terminée, la plus grande partie des pontes a été effectuée, ce que l'on constate par la présence de jeunes larves dans les champs infestés. Il convient donc d'envisager la lutte contre ces larves. Cette lutte qui peut-être faite jusqu'à la reprise de végétation en fin d'hiver doit être conduite selon les critères suivants :

- le seuil qui a été déterminé récemment par nos services doit être de 2 pieds sur 3 hebergeant au moins une larve, et ceci sur une cinquantaine de plants.

- la température au moment de l'application doit être supérieure à 6°.

- les produits à employer sont : oleoparathion éthyl à 300 g de m.a./ha ou le parathion méthyl huileux à 350 g m.a./ha.

L'emploi éventuel d'un herbicide ne doit s'effectuer qu'à trois semaines d'écart avec ce traitement.

ABONNEMENT AU BULLETIN TECHNIQUE

* Nous rappelons que l'abonnement au bulletin technique ne comprend plus le service de la revue "Phytoma".

Pour celle-ci, s'adresser directement à son éditeur (cf. bulletin n° 179)

* L'abonnement se termine le 31 décembre 1980 et il convient de le renouveler dans les plus brefs délais.

TARIFS :

- une à neuf séries de bulletins.............................. 70 F par série
- abonnement collectif (dix séries ou plus de bulletins envoyés à une ou plusieurs adresses).............................. 60 F par série
- abonnement au bulletin de dix stations (ou plus)... 60 F par série
- bulletin spécial "Vigne-Beaujolais"................. 45 F
  (les abonnements souscrits par l'intermédiaire du Comité de développement du Beaujolais bénéficientd'un tarif de 35 F)

LES VERSEMENTS doivent être :

- effectués par chèque (postal de préférence) à l'ordre de M. le Régisseur des Recettes D.D.A. du Rhône (C.C.P. N° 9431 17 A, centre : Lyon)

- envoyés à "Avertissements Agricoles" (55, rue Mazenod, 69426 LYON CEDEX 3)

- être accompagnés d'une fiche portant les noms, prénoms et adresse précise (lieu-dit, code postal, bureau distributeur de l'abonné) et précisant s'il s'agit d'un réabonnement.

ATTENTION : Si vous êtes habituellement abonnés par l'intermédiaire d'un organisme (Coopérative, Maison de produits, Chambre d'Agriculture...) ou si vous bénéficiez d'un abonnement gratuit (Chef de poste, concours "maladies de la vigne") vous n'avez pas à tenir compte de cette note.

L'Ingenieur en Chef d'Agronomie Chef de la Circonscription Rhône-Alpes : R. GIREAU
Imprimerie de la Station Rhône-Alpes. Le Directeur Gérant : J. THIAULT
Inscription la C.P.P.A.P. N° 477 AD